

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2009

Sous la présidence de Monsieur Antonio DE CARVALHO,

Etaient présents : MM.Eddie GERLE - Philippe PIERARD - Eric BREHAUX - Marie-Hélène GERVAIS - Frédéric GILLET - Eva GERLE - Corinne MARQUES DE MENDONCA - Marie-Madeleine BERTHEAU - Valérie BOUGRA - Mornély LORRIER - Isabelle DE CARVALHO - Christian GERVAIS - Annie MONEGO - Philippe BOUGRA - Maria DE GOUVEIA - Frédéric DUVERGER - Jacqueline CHENON - Nathalie DESROUSSEUX - Jean-Marc DESCHAMPS - Patricia PETIT - Mohamed BOUALLAGA - Nicole MARTIN - Patrice PAGEOT - Maria MARGERIN./.

Excusés ayant donné pouvoir : ./.

Absents non excusés : Mme Chantal BENICOURT - M. René CHENON./.

Excusés : ./.

Monsieur le Maire informe des pouvoirs et constatant que le quorum est atteint, a ouvert la séance.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2008

Le Conseil Municipal A **APPROUVE A L'UNANIMITE** le compte-rendu du Conseil Municipal du 19 décembre 2008.

2. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil Municipal A **NOMME A L'UNANIMITE** Madame Marie-Madeleine BERTHEAU pour remplir les fonctions de Secrétaire de Séance.

3. COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

CONFORMEMENT au Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire A **EXPOSE** le compte-rendu des décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 depuis le dernier Conseil Municipal :

- Le 25 novembre 2008 : Modification des articles 3, 4 et 6 de la décision de création de la régie de recettes « manifestations culturelles ».
- Le 10 décembre 2008 : Avenant N°1 à la Convention entre la Commune de Brou-sur-Chantereine et la Communauté Paroissiale pour la mise à disposition de locaux Cité Saint Louis.
- Le 18 décembre 2008 : Contrat de location du Château de Brou avec Monsieur ou Madame THIEBAUT pour l'organisation de la manifestation «le Réveillon de la Solidarité » organisée par la Commune.
- Le 26 décembre 2008 : Abrogation de la décision N°2008/044 du 18 novembre 2008.

4. DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

CONFORMEMENT aux dispositions de l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, un débat sur les orientations budgétaires a eu lieu durant la séance.

5. CONVENTION D'OBJECTIF ET DE FINANCEMENT RELATIVE A LA PRESTATION INDEMNITE DE GARDE CRECHE ENTRE LA COMMUNE ET LA SNCF POUR LE VERSEMENT D'UNE PRESTATION INDEMNITE DE GARDE CRECHE

Le **CONSEIL** Municipal A **L'UNANIMITE** :

- A **APPROUVE** la convention d'objectif et de financement relative à la prestation indemnité de garde crèche entre la Commune et la SNCF;
- A **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la dite convention et tous les documents y afférents.

6. FIXATION D'UNE REDEVANCE POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL DANS LE CENTRE DE LOISIRS PRIMAIRE « LE CEDRE BLEU » A LA S.A.R.L. « EURODIM » - FOLA PERCUSSIONS DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE D'ATELIERS CULTURELS, PEDAGOGIQUES MULTICULTURELS ET D'ANIMATIONS.

CE POINT A L'ORDRE DU JOUR A ETE REPORTE A LA PROCHAINE SEANCE.

7. CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE BROU SUR CHANTEREINE ET LA COMMUNE DE MEAUX POUR L'ORGANISATION DE CLASSES DE NEIGE

Le Conseil Municipal, A LA MAJORITE :

- **POUR** : 19
- **CONTRE** : 4 (Groupe Divers Gauche : .MDESCHAMPS Jean-Marc – Mme PETIT Patricia - Mme Nicole MARTIN – M.Patrice PAGEOT)
- **ABSTENTION** : 2 (Groupe Nouvel Elan Citoyen : M.Mohamed BOUALLAGA – Mme Maria MARGERIN)
- **A DONNE** un avis favorable à l'organisation d'un séjour classe de neige à Villard de Lans du 02 au 13 février 2009 ;
- **A ADOPTE** la convention relative à ce séjour avec la Ville de Meaux;
- **A AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la dite convention et tous les documents y afférents.

8. REGLEMENT GENERAL DES CIMETIERES DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal A **APPROUVE A L'UNANIMITE** le projet de règlement général des cimetières communaux de Brou sur Chantereine.

9. REFORME DES VACATIONS FUNERAIRES : FIXATION DU MONTANT DES VACATIONS FUNERAIRES DE POLICE

Le Conseil Municipal A **FIXE A L'UNANIMITE**, conformément à la Loi, le montant de la vacation funéraire à **20 €**.

10. QUESTIONS DIVERSES

Groupe Divers Gauche :

1. Demande de renseignement sur la responsabilité de la Commune quant au nettoyage des trottoirs, et notamment de la neige ;
2. Signale des problèmes de lumière dans les Cités Cheminotes ;
3. Regrette qu'il n'y est pas eu de personnel administratif lors la distribution des colis aux anciens ;
4. Demande de renseignement sur l'état d'avancement du dossier « Club JBC »
5. Demande de renseignement sur l'état d'avancement du dossier « Collège »

La séance est levée à 21h30.